## Périodiques non canadiens

des gens lisent, j'imagine, le *Reader's Digest*, comme un peu partout dans la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. J'estime que c'est de la discrimination qu'on fait actuellement à l'égard de *Reader's Digest*, et je ne vois pas comment cela pourrait nuire à la population, si on continuait à appliquer la même politique qu'on a appliquée jusqu'à ce jour.

Je pense, monsieur le président, que l'honorable député devrait se joindre à nous pour que le gouvernement décide enfin de prendre position et de continuer à encourager une revue telle que *Reader's Digest*, que je lis ainsi que toute ma famille, pour qu'une grande foule de gens qui sont éloignés des bibliothèques, qui sont loin des grands centres puissent prendre connaissance de ce qui se déroule à travers notre pays d'abord et dans le reste du monde ensuite.

## [Traduction]

M. F. A. Philbrook (Halton): Monsieur l'Orateur, j'interviens pour appuyer le bill C-58.

Une voix: Il fallait que vous vous en mêliez!

M. Philbrook: En effet, et vous verrez pourquoi dans un instant. Le bill cherche à supprimer quelques exceptions. Il ne vise pas à s'opposer à une politique déjà existante. Il soutient les media au Canada, mais non la presse étrangère. Les Canadiens ont à juste titre le sens patriotique, mais ils s'intéressent aussi à ce qui se passe sur le plan international. Nous devons accorder de la valeur à l'information en provenance de l'étranger, mais pas plus qu'aux nouvelles spécifiquement canadiennes. Les communications étrangères sont les bienvenues au Canada, parallèlement à leurs contreparties canadiennes fermes et indépendantes.

## • (1620)

Le bill C-58 porte aussi sur la télévision, mais parlons d'abord des revues. En fait, mon collègue, le député de York-Ouest (M. Fleming), a traité cet après-midi de l'aspect télévision du problème. Time et Reader's Digest sont sans conteste les revues étrangères les plus lues au Canada. Elles publient ce que l'on appelle des éditions canadiennes, et leurs investissements et activités sont beaucoup plus vastes que ceux d'autres revues étrangères, ce dont nous leur donnons acte; mais elles n'ont pas perdu au change. Quoi qu'il en soit, ces revues ne sont pas et ne seront pas classées revues canadiennes tant qu'elles ne seront pas véritablement canadiennes et qu'elles ne répondront pas à tous les critères fixés par le gouvernement qui représente la nation canadienne. Et elles n'ont pas à partager les privilèges spéciaux accordés à des revues canadiennes tant qu'elles ne répondront pas à ces conditions. On leur a donné récemment la chance de se conformer à notre définition des publications canadiennes, mais elles n'ont pas saisi cette chance. Ces exceptions ne se justifient donc pas. On n'aurait peut-être même pas tort de mettre toutes les publications, qu'elles soient étrangères ou canadiennes, sur un pied d'égalité au plan fiscal, mais pas pour l'instant.

La petite industrie de l'édition au Canada a traditionnellement du mal à concurrencer les publications étrangères. Elle a demandé au gouvernement canadien son aide jusqu'au moment où elle pourra devenir autonome. Cet appui lui a été accordé sous forme de concessions fiscales particulières à ses publicitaires, destinées à attirer des fonds vers ces revues canadiennes. Cette mesure a eu un certain succès, mais s'est cependant révélée insuffisante. Quoi de surprenant à cela dans le cas d'une jeune nation qui cherche à se faire une place parmi les puissances établies?

Pourquoi nos institutions ont-elles besoin de cette aide? Elles en ont besoin, manifestement, en partie parce que d'autres pays ont une économie et un marché intérieur plus puissants, plus vastes et plus solides à l'appui de toutes leurs entreprises. Certains censeurs canadiens se plaignent de ce que les produits canadiens soient de qualité inférieure, et ne méritent pas l'appui du gouvernement canadien. Que nos industriels aient le courage de faire face en adultes à la concurrence, disent-ils, au lieu de se faire dorloter. Même si ces critiques sont justifiées, le Canada doit puiser au meilleur de ses ressources pour se constituer les meilleurs organes de communications et de culture possibles, et nous devons tout mettre en œuvre pour y parvenir. Nous voulons être un pays souverain, n'en déplaise à notre gigantesque voisin du Sud et aux autres blocs mondiaux. Il y a donc certains éléments-clés à sauvegarder, du premier rang desquels figurent les media. Qui dira que nous n'avons pas ici les moyens nécessaires? Ce qu'il nous faut, c'est un effort réel, concerté, consenti à l'échelle nationale pour que ces moyens soient pleinement

On se demande pourquoi deux grandes revues étrangères, et quelques autres de moindre importance, ont bien pu se faire accorder des concessions fiscales réservées aux entreprises canadiennes. D'autres publications étrangères qui n'ont pas eu cette chance ont bien survécu tout en ayant lieu de se plaindre d'un traitement discriminatoire. Pareille discrimination est injustifiable à tous points de vue. Time et Reader's Digest sont des entreprises puissantes et riches. Elles sont déjà bien établies. Leurs éditions américaines continueront de se bien vendre ici. Pourquoi ne pourraient-elles pas subsister ici sans concession fiscale particulière, puisque d'autres publications étrangères y parviennent? Elles le peuvent, mais il est évident qu'elles préfèrent le statu quo. Elles sont déterminées à conserver leurs avantages spéciaux, comme si elles étaient des entreprises canadiennes, mais elles ne toléreraient pas que leur pays accorde à d'autres un pareil traitement de faveur. Les États-Unis savent protéger leurs entreprises.

Mais comment ce régime de faveur a-t-il bien pu être accordé à l'origine? Étions-nous à ce point en mal de culture, il y a quelques années, qu'il fallût tout concéder pour nous procurer les deux périodiques les plus demandés à l'époque? Est-ce que ce sont les menaces de notre puis sant voisin du Sud qui nous ont fait admettre ces revues aux conditions économiques qu'elles demandaient? Ou est-ce tout simplement que nous n'avons pas suffisamment réfléchi aux conséquences d'une pareille colonisation sociale, culturelle et politique?

Cet état de choses comporte d'autres points de friction certaines influences pernicieuses exercées en sourdine, qu'il nous a fallu supporter. Ce ne sont pas elles qui ont motivé le bill C-58, mais il importe d'en parler. Mentionnons par exemple la propagande politique faite par *Time* en faveur des idées d'extrême-droite de son éditeur Henry Luce, et de son équipe, et l'intolérable chasse aux sorcières faite par *Reader's Digest* dans ses éditoriaux. Et cela à une époque où nous cherchions à nous dégager des affres de la guerre froide pour chercher la voie de la modération et œuvrer pour la paix et la tolérance dans le monde. Des observateurs sérieux relevaient les effets néfastes de ces influences pernicieuses dès le début des années 1950. Trop de Canadiens ont subi à l'époque les effets d'une pareille